

**SECTION 1) IDENTIFICATION**

**Identifiant du produit:** OPTI PERM P  
**Dénomination du produit:** OPTI PERM P  
**Date de Révision:** 2 avr. 2025      **Date d'impression:** 3 avr. 2025  
**Version:** 2.1      **Remplace la date:** 25 mars, 2025  
**Nom du fabricant:** CONSTANT  
**Adresse:** 7585 Cordonner Lasalle, QC, CA, H8N 2R5  
**N° de téléphone en cas d'urgence:** (613) 996-6666 / 1-888-CAN-UTEC (226-8832)  
**Numéro d'information:** 514-761-3339 / 1-800-565-7888  
**Fax:** 514-761-1117  
**Produit/Utilisations recommandées:** Nettoyant pour filtre à osmose inverse

**SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification**

Matières corrosives pour les métaux - Catégorie 1

Toxicité orale aiguë - Catégorie 4

Lésions oculaires graves - Catégorie 1

Corrosion cutanée - Catégorie 1A

Toxicité aquatique aiguë - Catégorie 3

Poussières combustibles

Fiche de données de sécurité préparée conformément à la norme de communication de danger pour la sécurité et la santé des États-Unis (OSHA) (29 CFR 1910.1200) et le système d'information sur les matières dangereuses de travail canadien (SIMDUT).

**Pictogrammes**



**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger - Santé**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

**Mentions de danger - Physique**

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

Peut former de la poussière combustible dans l'air.

**Mentions de danger - Environnement**

H402 - Nocif pour la vie aquatique

**Conseils de prudence - Général**

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

#### Conseils de prudence - Prévention

P273 - Évitez de libérer dans l'environnement.

P264 - Se laver/laver ses mains soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Conseils de prudence - Intervention

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition ou concerné: Consulter un médecin.

P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P321 - Traitement spécifique (voir Mesures de premiers soins sur cette étiquette).

#### Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef.

P406 - Entreposer dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

#### Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/nationale/internationale. Sous RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur des produits de déterminer au moment de l'élimination si le produit répond aux critères de la RCRA pour les déchets dangereux. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales.

### SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
64-02-8	SEL TÉTRASODIQUE DE L'EDTA	10% - 30%
1310-73-2	HYDROXYDE DE SODIUM	10% - 30%
68081-81-2	(C10-C16) ALKYLBENZENESULFONIC ACID SODIUM SALT	1% - 5%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

### SECTION 4) PREMIERS SOINS

## Inhalation

- Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de difficulté respiratoire, le personnel formé doit administrer de l'oxygène d'urgence si le CENTRE ANTIPOISON ou le médecin le recommande.
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## Contact oculaire

- Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.
- Enlever les lentilles cornéennes si présentes et s'il est possible de le faire facilement.
- Continuer le rinçage pendant une durée de 30 minutes ou jusqu'à ce qu'une aide médicale soit disponible.
- Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage.
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## Contact cutané

- Enlever immédiatement les vêtements, chaussures et articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés.
- Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède/sous la douche pour une durée de 30 minutes ou jusqu'à ce que des soins médicaux soient accessibles.
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Laver les vêtements contaminés avant de réutiliser ou jeter.

## Ingestion

- Rincer la bouche.
- EN CAS d'exposition ou concerné:
  - Consulter un médecin.
  - NE PAS faire vomir.
  - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, dans une position de recouvrement.

## Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

- Pas de données disponibles.

## Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

- Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu. Le traitement devrait être favorable et fondé sur le jugement du médecin en réponse à la réaction du patient.

## SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur : agents chimiques secs, mousse, dioxyde de carbone, vaporisation d'eau ou mousse anti-alcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Incendie majeur: Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse antialcool.

### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

### Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Les ruissellements peuvent polluer les cours d'eau. Un incendie produira des gaz irritants et corrosifs. Les contenants peuvent exploser en cas d'incendie.

### Précautions pour les pompiers

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du mouillage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

### Équipement de protection spéciale

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

## SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Mesures d'urgence

Restez en montée et/ou en amont. Aérer les espaces fermés avant d'y pénétrer. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Évacuer et isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé.

### Équipement protecteur

Porter des vêtements de protection chimique et un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive. Porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides en combinaison avec appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

### Précautions individuelles

Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Ne pas entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

### Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informez les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber les liquides dans la vermiculite, le sable sec, la terre ou un matériau inerte similaire et placer ensuite dans un récipient pour élimination. Aérer la zone une fois le nettoyage terminé.

## SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

### Général

Laver les mains après utilisations. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Des douches et stations oculaires doivent être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards.

### Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de contrôler les émissions à la source. Signaler immédiatement toute défaillance du système de ventilation.

### Exigences d'entreposage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart de toute source d'inflammation et de produits incompatibles. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés soigneusement pour éviter les fuites. Il convient de respecter les normes OSHA et les codes de prévention des incendies appropriés en cas de stockage à l'intérieur. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Conserver dans des contenants approuvés et protéger contre les dommages physiques.

## SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou des lunettes avec écrans latéraux. Portez des lunettes de protection indirectement-vent, d'impact et des éclaboussures lorsque vous travaillez avec des liquides.

### Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faits à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés doivent être remplacés. L'utilisation d'un tablier et de surbottes de matériaux imperméables aux produits chimiques tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile. Laver les vêtements souillés ou éliminer correctement les matériaux contaminés, qui ne peuvent être décontaminés.

### Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire répondant ou équivalent à la norme OSHA 29 CFR 1910.134. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom Chimique	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Carcinogen	OSHA TWA (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)
HYDROXYDE DE SODIUM	1			2				
Nom Chimique	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	ACGIH Carcinogen	NIOSH Carcinogen
HYDROXYDE DE SODIUM		C 2						
Nom Chimique	ACGIH TLV Basis	ACGIH Notations	OSHA Skin designation	CAN_ONsmg	CAN_ONtmg	CAN_ONsppm	CAN_ONtpmm	
HYDROXYDE DE SODIUM	URT, eye, & skin irr							

(C) - limite supérieure, irr - Irritation, URT - Voies respiratoires supérieures

## SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité N/A

Description de l'odeur	Sans odeur
Apparence	Poudre blanche
Seuil de l'odeur	N/A
pH (1%)	12.35 ± 0.50
Inflammabilité	N/A
Point d'éclair	N/A
Symbol du point d'éclair	N/A
Point d'ébullition bas	N/A
Point d'ébullition élevé	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Point de Fusion	N/A
La Pression de Vapeur	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Solubilité dans l'eau	N/A
Coefficient eau / huile	N/A
Viscosité Cinématique	N/A
Kinematic Viscosity Temperature	N/A

## SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas de données disponibles.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

### Possibilité de réactions dangereuses/polymérisation

Ne se produira pas.

### Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes, les hautes températures et le contact avec les matériaux incompatibles.

### Matériaux incompatibles

Bases fortes, acides et agents oxydants. Corrosif en contact avec les métaux.

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

## SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalation

### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est 1318.04 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

0001310-73-2 Hydroxyde de sodium

La poussière peut endommager les voies respiratoires supérieures et les poumons eux-mêmes, allant d'une légère irritation du nez à la pneumonie, de graves lésions des muqueuses.

### Risque d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

### Carcinogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

### Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

### Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

### Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

0001310-73-2 Hydroxyde de sodium

La substance est corrosive pour les yeux.

### Corrosion/Irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

0001310-73-2 Hydroxyde de sodium

Peut irriter sévèrement la peau. Le contact peut causer de graves brûlures.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

0001310-73-2 Hydroxyde de sodium

L'exposition à des niveaux élevés peut provoquer un œdème pulmonaire. Peut provoquer une bronchite accompagnée de toux, de mucosités et / ou d'essoufflement.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

0001310-73-2 Hydroxyde de sodium

L'exposition à des niveaux élevés peut provoquer un œdème pulmonaire.

## **Exposition chronique**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## **Effets potentiels sur la santé - divers**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## **SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

### **Écotoxicité**

Nocif pour la vie aquatique

### **PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ**

Pas de données disponibles.

### **POTENTIEL DE BIOACCUMULATION**

0001310-73-2 Hydroxyde de sodium

Ne devrait pas se bioconcentrer dans les organismes.

### **Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles.

### **Autres effets nocifs**

Pas de données disponibles.

## **SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

### **Élimination des déchets**

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locales pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, soudre ou utiliser à d'autres fins.

## **SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

	Informations Transports Canada	U.S. DOT INFORMATIONS	Informations IMDG	Informations de l'IATA
<b>Numéro ONU:</b>	UN3266	UN3266	UN3266	UN3266
<b>Nom d'expédition:</b>	Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (Hydroxyde de sodium)	Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (Hydroxyde de sodium)	Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (Hydroxyde de sodium)	Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (Hydroxyde de sodium)
<b>Classe de danger:</b>	8	8	8	8
<b>Groupe d'emballage:</b>	II	II	II	II
<b>Danger toxique par inhalation:</b>	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		
<b>Note / Disposition spécial:</b>	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
<b>Polluant Marin:</b>	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	
<b>Substance dangereuse:</b>	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		

## SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste réglementaire
64-02-8	SEL TÉTRASODIQUE DE L'EDTA	10% - 30%	DSL - Domestic Substance List
1310-73-2	HYDROXYDE DE SODIUM	10% - 30%	DSL - Domestic Substance List, Canada_ON_419
68081-81-2	(C10-C16) ALKYLBENZENESULFONIC ACID SODIUM SALT	1% - 5%	DSL - Domestic Substance List

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient DSL - Domestic Substance List importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 100%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

## SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

### Glossaire

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; CAS - Service des résumés chimiques ; Chemtrec - Centre d'urgence pour le transport de produits chimiques ; LIS - Liste intérieure des substances ; ESL - Niveaux de dépistage des effets ; GHS - "Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations Unies ; HMIS - Service d'information sur les matières dangereuses ; IATA - Réglementation des marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA); IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; CL - Concentration létale ; DL - Dose létale ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; OEL - Limites d'exposition professionnelle ; OSHA - Administration de la sécurité et de la santé au travail, Département du travail des États-Unis ; PEL - Limite d'exposition admissible ; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; ARA - Appareil Respiratoire Isolant ; ppm - parties par million ; STEL - Limite d'exposition à court terme ; TLV - Valeur limite de seuil ; TSCA - Loi publique sur le contrôle des substances toxiques 94-469 ; TWA - Moyenne pondérée dans le temps ; US DOT - Département américain des transports.

### Version 2.1:

Date de Révision: 2 avril 2025

### Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.